



**Tout savoir sur Linky,
le nouveau compteur
adapté à la vie d'aujourd'hui**

Nouveau compteur...

Fin 2021, 35 millions de foyers français seront équipés du compteur d'électricité Linky. C'est une modernisation nécessaire pour une consommation d'énergie mieux maîtrisée, des services plus performants et des économies à la clé. Installation, consommation, facturation, avec Linky, tout est clair!

Mes données personnelles sont-elles en sécurité?

OUI Vos données de consommation globale d'électricité sont personnelles et confidentielles. Cryptées, elles sont transmises à Enedis à distance grâce à la technologie du courant porteur en ligne (CPL) qui utilise les câbles du réseau électrique. Vos données mensuelles sont communiquées à votre fournisseur d'électricité dans le cadre de la gestion de votre contrat d'électricité. En revanche, elles ne seront en aucun cas communiquées à un tiers sans votre consentement. Enedis respecte scrupuleusement l'ensemble des recommandations de la CNIL*.

Ma facture d'électricité va-t-elle augmenter avec le nouveau compteur?

NON Le système de comptage est le même qu'avec l'ancien compteur. Linky enregistre la même énergie que l'ancien compteur. De plus, il vous donne accès chaque jour à votre consommation réelle et non plus estimée. Vous savez où vous en êtes et ne payez au final que ce que vous consommez!

La pose de Linky est-elle obligatoire?

OUI Le remplacement des anciens compteurs par les compteurs Linky est prévu par la loi. Il est réalisé par Enedis sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre de cette campagne de remplacement qui dure jusqu'en 2021, sa pose est gratuite.

Le système de compteur présente-t-il des risques ou des inconvénients?

NON Le courant porteur en ligne est une technologie fiable, utilisée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde. Le champ électrique de Linky est identique à celui de l'ancien compteur (entre 0,25 V/m et 2 V/m). Selon l'Agence nationale des fréquences (ANFR), il se situe largement en dessous de la limite réglementaire (87 V/m)**. Par comparaison, il est de 15V/m pour une ampoule basse consommation, et 4 V/m pour un ordinateur.

* CNIL: Commission Nationale de l'informatique et des libertés

** Le volt par mètre (V/m) est la mesure de l'intensité d'un champ électrique.

...nouveaux services!

Performant, fiable et sans contrainte, Linky vous fournit aussi plus de services. Vous êtes gagnant!

C'est tout bénéfique



Rien ne change pour vous: **votre contrat reste le même**, la pose est effectuée en 30 minutes par une entreprise partenaire agréée et ne nécessite pas de travaux. Vous bénéficiez d'**avantages et de services nouveaux** qui vous facilitent la vie avec votre compte personnel sur **enedis.fr**. Vos relevés détaillés de consommation sont ainsi disponibles à tout moment.

Le système « communicant », c'est performant et plus pratique



Plus de rendez-vous à prendre avec le technicien pour le relevé du compteur, vos données mensuelles de consommation sont transmises automatiquement à Enedis. Pour toutes vos demandes (modification de votre contrat, de la puissance du compteur), plus d'appel à passer. **Vous effectuez vos démarches en quelques clics et en toute sécurité.**

Mieux connaître sa consommation, c'est mieux la maîtriser



Sur votre espace personnalisé de votre fournisseur, vous accédez à votre consommation **réelle**, et non plus estimée comme avec l'ancien compteur. Résultat: vous êtes en mesure de mieux contrôler vos dépenses d'électricité en modifiant vos habitudes et ainsi de réaliser des **économies**. De nouvelles offres tarifaires mieux adaptées à vos besoins vous sont également proposées par les fournisseurs.

Se tourner vers les énergies vertes, c'est possible



Si vous souhaitez produire vous-même votre électricité, qu'elle soit solaire (panneau photovoltaïque) ou éolienne, ou rouler électrique, Linky facilite l'installation et l'intégration de ces nouveaux usages dans le réseau tout en garantissant la sécurité de la distribution d'électricité pour tous.

Plus d'infos sur www.enedis.fr rubrique Compteur Linky / Linky et moi



